



PAUL MOLAC

Député de la 4^e circonscription du Morbihan
Kannad 4^{vet} pastell-vro ar Mor-Bihan
Deputé du 4^{iem} paiz du Morbeian



Votre député au quotidien
Ho kannad war ar pemdez
Vot deputé o tous les jours

Été 2025 LETTRE
D'INFORMATION
**PAUL
MOLAC**

PERMANENCE

26 Place de l'Hôtel de Ville
56800 PLOËRMEL

ASSEMBLÉE NATIONALE

126 rue de l'Université
75355 PARIS Cedex 07 SP



Majorité relative : « l'Assemblée retrouve des couleurs »

Nous vivons à l'Assemblée nationale une période politique singulière. Depuis les dernières élections législatives, aucun groupe ne détient à lui seul une majorité. Cette configuration rend l'action parlementaire moins lisible pour nos concitoyens et plus difficile à décrypter pour les médias, qui s'intéressent souvent davantage aux postures qu'aux textes.

Dans ce contexte, les déclarations outrancières, les alliances de circonstance ou les ruptures théâtrales captent l'attention. Certains cherchent à se faire un nom en espérant que l'écho médiatique se substituera à la vacuité de leurs propositions. Mais ces éclats éphémères sont rarement suivis d'effets.

Pourtant, au milieu de ce tumulte, le travail parlementaire se poursuit. Il peut paraître moins ambitieux, parfois laborieux, mais demeure utile. J'ai la conviction qu'un compromis, même imparfait, vaut mieux qu'un affrontement stérile. Cela ne veut pas dire céder sur tout, mais comprendre que dans une démocratie vivante, avancer ensemble nécessite de trouver un terrain d'entente.

Des textes importants ont vu le jour grâce au fonctionnement institutionnel actuel. Je pense par exemple à la loi sur les déserts médicaux, qui introduit une régulation plus stricte de l'installation des médecins dans les zones sur-dotées. De même, nous avons adopté un moratoire sur les fermetures de petites maternités ; un signal fort pour les territoires trop souvent laissés pour compte.

Ces avancées n'auraient peut-être pas été envisageables dans une configuration plus centralisée. Le pouvoir de négociation que nous confère cette majorité relative redonne aux députés leur rôle fondamental : celui de représenter le peuple, au-delà d'être le relais des instructions d'un exécutif.

L'Assemblée retrouve ainsi des couleurs, des débats, des clivages aussi, mais surtout, une capacité retrouvée à porter des textes émanant d'en bas, du terrain, plutôt que d'en haut. Il faut le reconnaître, tout le monde ne joue pas ce jeu. Certains continuent d'attendre que leurs états-majors tracent la voie. Mais l'espace est là, pour celles et ceux qui veulent réellement peser sur les décisions [...]

[Lire l'intégralité de l'édito.](#)

Email

paul.molac@assemblee-nationale.fr

Téléphone

02 97 70 61 72
01 40 63 75 77

Web

www.paulmolac.bzh

Rénovation énergétique : un recul incompréhensible

Face aux vives inquiétudes exprimées, j'ai interpellé la Ministre du Logement sur la **suspension brutale du dispositif MaPrimeRénov'**. Cette décision non concertée est déstabilisante à la fois pour les ménages et pour les professionnels du bâtiment. J'ai demandé des **garanties sur la pérennité du dispositif et un calendrier clair**. L'annonce de sa reprise, avec un budget renforcé, est une 1ère réponse. Je resterai toutefois attentif quant aux conditions concrètes de mise en œuvre. [En savoir plus.](#)

Statut particulier de la Corse : concrétiser l'autonomie

Après plusieurs mois de travaux et d'auditions, le **rapport de la Mission d'information sur l'avenir institutionnel de la Corse**, à laquelle j'ai activement participé, a été examiné en Commission des Lois. Ce rapport démontre que le statut particulier envisagé n'a rien d'une exception : c'est un outil institutionnel largement répandu chez nos voisins européens. **La société corse s'est exprimée en faveur de cette évolution**, et un accord a été trouvé entre l'État et la collectivité territoriale. Il nous appartient désormais de le traduire dans une future loi organique.

[Voir la vidéo.](#)

Mais aussi...

J'ai notamment pu interpellé le Gouvernement sur :

- le [blocage de crédits Ségur](#) pour les associations dédiées aux droits des femmes ;
- la nécessité de soutenir urgemment les négociations d'une [convention collective unique et étendue](#) en faveur des branches sanitaire-sociale et médico-sociale.
- la fragilité croissante de [la filière du recyclage textile](#) ;
- la [pénurie d'inspecteurs du permis de conduire](#) et ses conséquences pour les plus jeunes.

À l'Assemblée nationale

Agriculture bio : l'Etat doit respecter ses engagements envers les agriculteurs



J'ai interpellé la Ministre de l'Agriculture sur le **manque de soutien à l'Agriculture Biologique**. J'ai exprimé mes inquiétudes quant à l'utilisation des aides à la conversion non dépensées dans le cadre de la PAC, soit 257 millions d'euros. Si 50 millions sont fléchés vers les Jeunes Agriculteurs, nous demandons que les 200 millions restants soutiennent pleinement la filière bio. Si la Ministre a évoqué un fléchage via l'éco-régime, **je resterai vigilant quant à la concrétisation de cet engagement**. [En vidéo.](#)

Narcotrafic : combiner efficacité pénale et droits fondamentaux



Véritable fléau pour notre pays, le **narcotrafic imposait une réponse forte et globale**. Je souscris largement au renforcement de l'efficacité pénale auquel aspire la proposition de loi, adoptée par le biais d'une commission mixte paritaire (CMP). Néanmoins, la lutte contre le narcotrafic pourrait inciter l'Etat à pousser les limites de notre droit. **Les libertés fondamentales, auxquelles je suis particulièrement attaché, ne pourront cependant en être les victimes collatérales**. [En savoir plus.](#)

Croix de la valeur pour les sapeurs-pompiers : un texte adopté à l'unanimité



Dans le cadre de la niche parlementaire du groupe LIOT, nous avons soumis au vote une proposition de loi créant une **croix de la valeur pour les sapeurs-pompiers**. Ce texte, adopté à l'unanimité, vise à reconnaître pleinement l'engagement, le courage et la bravoure des sapeurs-pompiers, professionnels comme volontaires. Maillons indispensables de notre sécurité civile, ils méritent une **distinction à la hauteur de leur dévouement au service des Français**. [En savoir plus.](#)

Loi Duplomb – Pourquoi je me suis abstenu ?

Le début de l'été a été marqué par le **vote de la proposition de loi Duplomb**, sous sa version issue d'un accord en commission mixte paritaire. **L'onde de choc suscitée par les réactions et commentaires indignés** me laisse perplexe. J'ai donc souhaité revenir en longueur sur les raisons de mon vote, mais aussi sur **la stratégie d'obstruction menée à l'Assemblée nationale qui a malheureusement conduit à un échec sur la question des néonicotinoïdes**. J'y évoque également les réactions virulentes et les pressions dont j'ai pu faire l'objet. Enfin, sensible aux enjeux agricoles, j'évoque [mes dernières interventions](#) visant à **favoriser le déploiement des filières bio et le soutien aux exploitants, dans leur diversité**. [Lire l'analyse complète.](#)



Les actus de la Circonscription

• Tour de France Femmes. Un départ au top depuis La Gacilly

La Gacilly a vibré au rythme du Tour de France Féminin, avec le départ de la 3^e étape en direction d'Angers. Jamais encore le Tour n'avait fait halte dans le village natal d'Yves Rocher. Autant dire que recevoir cet événement, historique, était une immense fierté pour notre territoire. [Lire l'article.](#)



• Campénéac. Une nouvelle cuisine centrale au service des écoliers de deux communes

Fruit d'un projet de coopération entre les communes de Beignon et Campénéac, une nouvelle cuisine centrale scolaire a été inaugurée. Grâce à cette mutualisation, les enfants des écoles privées et publiques des deux communes pourront bénéficier de repas cuisinés sur place à partir de produits frais et locaux. Une initiative qui vise à valoriser les circuits courts, l'éducation au goût et le mieux-manger à l'école. C'est aussi un choix profondément citoyen que d'opter pour une régie publique, avec pour seul objectif de placer le "bien manger" des enfants au cœur des préoccupations. [Lire la suite.](#)



• Ploërmel. Avec la « Micro-folie », la culture s'invite à la chapelle des Carmélites



L'ancien Couvent des Carmélites accueille, depuis début mai, un musée numérique ouvert à toutes et à tous. Portée par le ministère de la Culture, la Micro-Folie permet d'accéder, gratuitement, aux chefs-d'œuvre des plus grands musées nationaux et internationaux. Grâce aux nouvelles technologies – écrans interactifs, tablettes, réalité virtuelle – elle entend rendre la culture vivante et accessible. Ce nouvel espace s'annonce déjà comme un lieu privilégié pour la médiation culturelle, notamment auprès des scolaires. Il se veut aussi être un levier d'égalité dans l'accès à la culture dans nos territoires. [En savoir plus.](#)

Malestroit. Renforcement de l'offre de soins à la clinique des Augustines

C'est un tournant majeur pour l'offre de soins à Malestroit. La Clinique des Augustines vient d'inaugurer deux équipements clés : un scanner de dernière génération, qui renforce considérablement l'imagerie médicale de proximité, et un parcours de santé en plein air, pensé pour la rééducation et l'activité physique adaptée. Avec un investissement de 2 millions d'euros, l'arrivée de ce scanner marque une avancée importante pour l'accessibilité des soins sur le territoire. Ce double projet, porté avec dynamisme par la clinique, incarne aussi son engagement en tant que Maison Sport-Santé et confirme son rôle central dans le paysage médical local.

[En savoir plus.](#)



Initiatives de la Circonscription



Saint-Jean-La-Poterie. J'ai été très heureux de participer à l'inauguration du tout nouveau pôle périscolaire de Saint-Jean-la-Poterie, baptisé "Nana Bucas". Un moment particulièrement émouvant a été le dévoilement de la plaque portant le nom de l'établissement, "Nana Bucas". Ce nom a été choisi après une consultation auprès des habitants pour rendre hommage à Anne Bucas, la première cantinière de l'école. Le collectif d'architectes Faro, qui a été retenu pour ce projet, a imaginé un bâtiment respectueux de l'environnement : matériaux biosourcés, énergie renouvelable, cuve de récupération de 15 000 litres d'eau... [Lire l'article.](#)

Saint-Marcel. En tant que propriétaire des canaux, de leurs berges, des maisons éclusières et des chemins de halage, la Région Bretagne agit concrètement pour protéger la biodiversité. Parce que 43 % des chauves-souris ont disparu de métropole entre 2006 et 2021, 21 maisons éclusières ont déjà été aménagées pour les accueillir et tenter d'inverser la tendance, comme par exemple à l'écluse de La Née, où un premier point d'étape du dispositif régional a été présenté. Et ce n'est pas tout : d'ici 2030, 40 mares supplémentaires seront créées et la moitié des mares existantes aux abords des canaux seront restaurées, offrant de nouveaux habitats à de nombreuses espèces d'amphibiens. [Tout lire.](#)



Portrait du mois

Adrienne Bocquet-Gentric, la voix d'une jeunesse engagée.

Originaire de Beignon, Adrienne Bocquet-Gentric s'est engagée très tôt en faveur de la défense des droits humains. Au Mémorial de Caen, elle a porté sa voix bretonne jusqu'à la finale nationale du concours de plaidoiries des lycéens. L'occasion d'interpeller le plus grand nombre, par la verve oratoire, sur le destin des « Enfants soldats du Mozambique ».



Très tôt, Adrienne se tourne vers l'option théâtre et les exercices d'éloquence. Malgré une confiance en soi imparfaite, elle apprend rapidement que « le ridicule ne tue pas » et que l'appréhension du regard des autres n'est pas « une fatalité ». Un ancien professeur lui fait part du concours national de plaidoiries.

Chaque année, le Mémorial de Caen donne l'occasion aux lycéens de s'engager par la parole, afin de mettre en lumière un cas particulier de violation des droits de l'homme. Devant cette proposition, Adrienne est d'abord hésitante. Elle prend finalement à contre-pied la charge de travail annoncée. « J'ai laissé la passion s'exprimer. Je l'ai pris comme un exutoire, m'y employant quand je trouvais le temps. » Si le concours emmène Adrienne non loin des plages normandes, sa plaidoirie nous transporte dans l'Est africain. Au Mozambique, précisément, dont elle a souhaité faire ressortir les graves atteintes au droit des enfants. Sujet sensible, qu'elle aborde par le prisme des enfants soldats, témoins d'horreurs et bien souvent sommés d'y prendre part [...] [Lire la suite.](#)

